

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, on m'a accusé d'avoir déformé les faits, et il s'agit d'une accusation extrêmement grave. J'aimerais savoir en quoi j'ai déformé les faits, lorsque j'ai déclaré que la moyenne du taux de chômage, dans la région atlantique a baissé, par rapport à celle du pays tout entier. L'honorable député a dit que je déformais les faits. Cela est grave, et je pense qu'il devrait cesser de mentir à la Chambre.

[Traduction]

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons de nouveau affaire à une controverse entre le député et le ministre. Le ministre a présenté des statistiques à la Chambre. Le député déclare que ces statistiques sont erronées. Le ministre affirme le contraire. On ne tranchera jamais la question en soulevant la question de privilège ou en invoquant le Règlement.

M. McGrath: Je soulève la question de privilège. J'ai déclaré et je maintiens que les chiffres relevés en ce qui concerne les Maritimes durant ces dix dernières années montrent que le ministre ne peut se prévaloir d'une tendance quelconque dans cette région.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. McGrath: Et les chiffres actuels font apparaître, eux aussi, que le chômage s'étend.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. McGrath: Le ministre devrait démissionner.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. McGrath: Le ministre devrait démissionner.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je sais que le député de Malpègue voudrait bien poser une question ou une question supplémentaire, mais je vais d'abord donner la parole au député de Gander-Twillingate qui souhaite intervenir dans le débat depuis un bon moment.

* * *

LES FINANCES

LA RESTRUCTURATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Le ministre des Finances me fournira peut-être une réponse honnête. Comme l'exposé budgétaire aura lieu en juin et vu la crise actuelle, le ministre serait-il disposé à changer la date de son exposé et à faire, soit demain, soit au début de la semaine prochaine, une déclaration précise sur la restructuration des politiques économiques du gouvernement? Comme le premier ministre partira bientôt pour la Russie et qu'il sera à l'étranger plusieurs semaines, le pays voudrait savoir si le gouvernement a de nouveaux projets ou de nouvelles idées qui permettraient au moins aux Canadiens de reprendre confiance dans l'économie.

Une voix: Ce n'est pas une question, c'est un discours.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): J'ai actuellement l'intention de présenter un budget dans la première quinzaine de juin.

M. Lundrigan: Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Vu qu'il n'est pas disposé à modifier ses projets de voyage en Union soviétique, aura-t-il l'obligeance de faire demain une déclaration à l'appel des motions et de nous faire part de certains des nouveaux projets, des nouvelles politiques économiques, des nouvelles politiques à l'égard du chômage et des nouveaux concepts fiscaux que son gouvernement a mis au point pour regaillardir en quelque sorte la population canadienne en cette période de crise?

M. l'Orateur: Le député de Regina-Est.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, le premier ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne sais trop si le député veut invoquer le Règlement ou poser une question. S'il veut nous dire que le premier ministre allait se lever, je le regrette mais ce n'était pas mon impression. C'est moi qui ai besoin de conseils. Le député de Regina-Est.

M. Burton: Ma question supplémentaire s'adresse au...

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: Le député de Gander-Twillingate invoque le Règlement.

M. Lundrigan: Il se peut que le premier ministre n'ait pas entendu ma question.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Regina-Est a la parole.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES PROGRAMMES ET LES TAUX DE CHÔMAGE

M. John Burton (Regina-Est): Je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné les propos tenus par le premier ministre au cours d'une interview récente, selon lesquels le concept du plein emploi implique des taux variés de chômage, par exemple 1 p. 100 en Ontario et 5 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique, le ministre nous dirait-il si c'est sur cette thèse que son ministère fonde le programme en question?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le but du ministère, comme il a été déclaré à la Chambre, c'est de réduire les inégalités au Canada. Or, l'inégalité suppose une situation inégale par rapport à une autre, et le but du ministère est de réduire cette inégalité entre les deux pôles. C'est ce que nous avons réussi à faire, comme je l'ai indiqué tout à l'heure.